

# PLAN DE PARC

## Carte des enjeux et de la stratégie pour les patrimoines et les paysages 1/65 000

- périmètre d'étude du Parc Naturel Régional de Chartreuse
- grandes entités paysagères de caractère (dont les structures et composantes doivent être préservées et requalifiées)
- unités paysagères ou culturelles remarquables (nécessitant une préservation et une mise en valeur spécifiques)
- sites paysagers ponctuels remarquables (nécessitant une préservation et une mise en valeur spécifiques)
- fronts visuels externes à préserver
- routes fréquentées de caractère (nécessitant une qualification paysagère des parcours)
- entités écologiques remarquables à protéger
- zone humide majeure, secondaire, à préserver
- corridors écologiques à préserver
- cours d'eau à forte valeur biologique (dont la qualité et le débit doivent être préservés)
- sites naturels et paysagers à forte fréquentation (devant faire l'objet d'une gestion adaptée en fonction des contraintes locales)
- monuments historiques
- pierres et meules remarquables
- ensembles bâtis

